



Bulletin d'information
de la commune
de Soisy-sur-École

le trait d'union



N°4 Juillet 2009

Sommaire

Informations Pratiques

Editorial

Projets et Réalisations

*La Vie Sociale et Culturelle
à Soisy sur Ecole*

Une Page d'Histoire

Les Activités du CCAS

Environnement

La Vie Associative

Les Activités aux Réaux

Les faits divers

*Extraits de comptes-rendus
de séances du Conseil Municipal*



NOUVEAU (page 29)
Consultez le site de votre
mairie sur internet
www.soisysurecole.fr

Informations pratiques

La Commune a son site Internet : www.soisysurecole.fr (voir encart dans le journal)

Du nouveau sur la ville- Collecte sélective

La poubelle à couvercle bleu a disparu. Jusqu'à aujourd'hui, la collecte des journaux et des magazines se faisait à raison d'un ramassage de la poubelle à couvercle bleu, une semaine sur deux. Les centres de tri permettent maintenant de mélanger les journaux et les magazines avec les emballages. A partir du jeudi 2 avril 2009, les journaux et les magazines seront collectés chaque semaine avec les emballages dans la poubelle à couvercle jaune.

Horaires d'ouverture de la Mairie

Matin

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h

Après-midi

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 13h30 à 18h

Mercredi et samedi

de 9h à 12h

Coordonnées

Tel : 01 64 98 00 01

Fax : 01 64 98 48 91

e-mail: mairie@soisysurecole.fr

Horaires des permanences municipales

Permanences des adjoints

Les mardis de 18 à 20 h, sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de Mairie et en précisant le sujet.

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous

NB : Les questions d'intérêt général déposées en Mairie feront l'objet d'une réponse dans un prochain bulletin.

Numéros d'Urgence

Pompiers : 18 ou 112

SAMU : 15

Gendarmerie de Milly la Forêt :
17 ou 01 64 98 80 27

SOS médecins : 08 26 88 91 91

Centre Hospitalier Régional de Corbeil :

01 69 13 60 00

Médecin : 01 64 98 04 04

Pharmacie : 01 64 98 07 34

Enfance maltraitée : 119

Accueil des sans abris : 115

Gaz : GDF (sécurité dépannage)
0810 433 091

Electricité : SICAE (sécurité)
01 69 90 65 43

Taxi de Soisy : 06 81 26 60 26

Vol de cartes bancaires :
0892 699 292

Vol de chèquiers : 0892 683 208

Bibliothèque municipale :

Horaires d'ouverture : de 9h à 12h le mercredi et un samedi/2 (semaines impaires).

Club de l'amitié : Au foyer rural, 3, rue du Bois Net
Ts les jeudis de 14H à 17H30

Attention : nouveaux arrêtés FEUX :

▶ Les feux de déchets organiques sont interdits sur les terrains du 1^{er} avril au 30 septembre.

▶ Entre le 1^{er} octobre et le 30 mars, ils sont autorisés de 8h à 20h, tous les jours, à l'exception des samedis, dimanches et jours fériés.

Ils ne doivent nuire en aucun cas au voisinage et n'être que très occasionnels.

RAPPEL : les feux de toutes natures sont rigoureusement interdits dans les bois.

BRUITS : L'usage des tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses etc...est interdit sur tout le territoire de la commune :

▶ Du lundi au vendredi avant 8h et après 19h

▶ Le samedi avant 9h, de 12h à 14h et après 19h

▶ Le dimanche et les jours fériés

Les services sociaux Adresses et numéros utiles

■ **CAF (Caisse d'Allocations Familiales) de l'Essonne :**
2, Impasse du Télégraphe 91013 Evry - 0 820 25 91 20
www.caf.fr
www.caf-cplusimple.fr

■ **CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) de l'Essonne :**
une seule adresse maintenant pour les envois, les renseignements, les formulaires :

■ CPAM 91040 Evry Cedex 3646
www.ameli.fr

■ **CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse) :**
Information sur plate-forme de 8h à 17h du lundi au vendredi, sauf le 1^{er} jeudi de chaque mois
0 821 10 12 14 (0,12 €/mn)
www.retraite.cnnav.fr

■ **ASSEDIC DU SUD-EST FRANCILIEN**
15 rue de Saclas 91150 Etampes
Antenne d'Etampes 3949
www.assedic.fr

■ **ANPE**
4 rue du Général Leclerc 91590 La Ferté Alais - 01 64 57 71 10
Attention : regroupement de l'ASSEDIC et de l'ANPE en une seule administration à partir du 1 janvier 2009, et un seul numéro d'appel : 3949
www.pole-emploi.fr

Agence pour les économies d'énergie en Essonne
Maison de l'Economie et de l'Emploi
76 rue st Jacques 91150 Etampes
tel : 01 69 92 04 17
fax : 01 69 92 03 57

Aller de l'avant ... malgré la crise



Dans ce contexte très particulier, de crise mondiale-¹ ment reconnue depuis les derniers mois de 2008, pour vous comme pour nous, l'année 2009 sera difficile. Avec la diminution des recettes locales de 80 000 euros, l'établissement du budget de notre Commune n'a pas été un exercice facile.

Pour palier en partie cette perte de recette, nous avons du nous résoudre à augmenter les taux des impôts locaux tout en sachant que le produit de cette hausse, hors modification des bases, ne dépasserait pas 18 000 euros.

Nos taux resteront cependant parmi les plus raisonnables du département.

Il nous faudra également maîtriser d'une façon plus pointue les dépenses et prévoir des économies en fonctionnement en réduisant notamment le déficit des services périscolaires.

Nous devons malgré tout aller de l'avant pour améliorer nos services, notre cadre de vie, nos équipements. Nous ferons tout notre possible pour tenir nos engagements.

L'été arrive avec la fête des écoles et les grandes vacances, avec lui une certaine idée de période conviviale, de plaisirs, de soleil, de repos.

Il faudra néanmoins ne pas oublier les personnes seules, isolées, préparer la rentrée scolaire 2009 – 2010, continuer à travailler sur nos projets ; certains se terminent (rue Saint Spire...) ; d'autres sont à mettre en œuvre, comme les aménagements rue de la Croix Bussière, rue de Melun pour la sécurité de tous et l'embellissement du village.

2009 a vu également la naissance du Centre Intercommunal de Loisirs à Milly la Forêt. Ce projet est un vrai succès et résulte du travail et de l'entente des 6 communes de la Vallée de l'Ecole. Avec les vacances nous souhaitons que cet équipement très bien conçu et très bien dirigé soit un lieu de rencontre pour les enfants de nos communes.

Je vous souhaite d'agréables vacances à tous et reste à votre disposition.

*Le Maire
Henri Boulat*

Projets & réalisations

ACHEVEMENT DES TRAVAUX RUE SAINT SPIRE

2 L'enfouissement des réseaux électriques, éclairage public et téléphone a permis l'achèvement des travaux de la rue St Spire et de la place du Monument aux Morts jusqu'au chemin de l'ancien Tacot et de la rue de Bourgne.

L'ensemble des travaux réalisés a permis de mettre en souterrain 27 propriétés et comprenait :

- la pose de fourreaux, longueur totale 2365 m tous diamètres confondus.
- l'installation de 9 mâts et candélabres pour l'éclairage public.
- la dépose de 18 poteaux béton et bois.

Coût global de l'opération pour la commune :
160 000 € HT hors subventions.

Aide du Parc Naturel du Gâtinais français :
45 740 €

Par ailleurs, la SICAE a enfoui la ligne MT (Moyenne Tension) route de la Ferté Alais, D 948 jusqu'à la Padole à Mondeville.



Après



Avant

Après



DU NOUVEAU : **SIROM & SIEVE**

Syndicat de ramassage des ordures (SIROM) :

Actuellement en régie, un appel d'offres est en cours pour attribuer le ramassage à un prestataire de services à partir du 1er janvier 2010. De plus, quatre communes, Videlles, Boutigny, Courances et Mondeville ont demandé à pouvoir faire partie du Syndicat.

Syndicat des eaux (SIEVE)* : Nous avons changé d'exploitant ; en effet, la NANTAISE des Eaux remplacera VEOLIA Eau à partir du premier juillet 2009. Le contrat signé pour 15 ans avec des prestations supérieures aura comme résultat très positif, la baisse du prix du M³ d'eau potable d'environ 20 %

* SIEVE : Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de l'École

Les coordonnées du siège:
Mairie de VIDELLES
Rue de la Croix Boissée
91890 VIDELLES
Tel : 01 64 98 32 09
fax : 01 64 98 33 64
Le président est Monsieur Henri MEIER
(Maire de Videlles)

L'exploitant est la Nantaise des Eaux
dont les coordonnées du service clientèle sont :
Tel : 0 969 320 404
<http://www.ndes.fr>

Le point sur la **Maison des Associations pour le maintien de la Personne âgée ou handicapée à Domicile**

Cette réalisation contribue au développement social du village et crée des liens très forts avec les communes environnantes.

Nous sommes très heureux de conserver sur notre Commune, les activités des Associations de Soins à Domicile et d'Aide à la Personne.

Démarage de l'aménagement des rues **de la Croix Bussière et de Melun**

Ce projet financé à 100% par le Conseil Général, verra le 3 jour en septembre 2009, début des travaux.

Nous remercions particulièrement Alain Béguec, pour le développement de cet aménagement, en collaboration avec le Conseil Général de l'Essonne.

Aux abords de l'école et sur le trajet des écoliers, la sécurité est primordiale, et la Municipalité se réjouit de pouvoir apporter une solution adaptée.

Les riverains des 2 rues concernées ont été concertés plusieurs fois, afin de pouvoir trouver le meilleur compromis possible sur un sujet qui ne peut être remis.

Allier sécurité et confort personnel des riverains, pas simple!

Le moment est bien choisi, pour rappeler à tous nos concitoyens que nous nous sommes engagés dans une politique de développement durable, et que cela implique les efforts de chacun d'entre-nous. Limiter les déplacements polluants, garer sa voiture de manière à ne pas gêner, respecter les vitesses... Nous sommes convaincus que tous ensemble, nous arriverons à modifier nos comportements en matière de sécurité routière.

Cet aménagement est un des maillons du projet des « déplacements doux » sur Soisy sur Ecole, car, de la rue de la Croix Bussière, partent deux sentes aménageables pour le trajet des écoliers et des piétons en général. Nous pourrions débuter dans la foulée, avec l'aide de bénévoles, le projet de « pédibus ».



Recensement / Orphelins de guerre Pupilles de la Nation

4 **L'**Association des Pupilles de la Nation et Victimes de guerre (A.PN.VG), recherche des Pupilles de la Nation et Orphelins de guerre de l'ESSONNE, afin de les informer de leurs droits, ouverts par deux décrets, et les accompagner dans leurs démarches si besoin est.

Le décret du 13 juillet 2000 concerne les enfants dont les parents ont été victimes « de persécutions anti-sémites » et morts en déportation.

Celui du 27 juillet 2004 concerne les enfants dont les parents ont été victimes « d'ACTES DE BARBARIE » au cours de la guerre de 39/45 (sont concernés les autres catégories de déportés, fusillés et massacrés). Ceux-ci peuvent dans ce cadre recevoir une indemnisation, au même titre que les bénéficiaires du décret de juillet 2000.

Si dans votre entourage, vous connaissez des Orphelins ou des Pupilles de la Nation, informez-les, car il est probable qu'ils n'ont pas eu connaissance de ces décrets et ignorent leurs droits.

Le Secrétariat d'Etat vient de lancer une étude visant à étendre les dispositions de ces décrets. Cette démarche rejoint le but poursuivi par notre Association qui vise à faire aligner les droits de tous les Orphelins et Pupilles sur le décret de 2004.

Renseignements :

Guy OLLIVIER
Président de l'A.PN.VG Essonne
01 69 06 10 63
06 07 60 03 67

Daniel VAUTIER
Vice-président
01 60 15 55 80
06 81 06 88 77

Plan canicule, LES CONSEILS PRÉVENTIFS



Recommandations en cas de fortes chaleurs

Certaines catégories de personnes sont plus sensibles aux fortes températures, en particulier, les personnes âgées, les personnes handicapées ou atteintes d'une maladie chronique, les nourrissons, les travailleurs manuels exposés à la chaleur, les sportifs. La prudence s'impose, le danger est réel.

Pensez à vous rafraîchir

- ◆ Buvez très fréquemment, même si vous n'avez pas soif. Continuez à vous alimenter comme d'habitude. Privilégiez cependant les fruits et les légumes.
 - ◆ Restez à l'intérieur de votre domicile dans les pièces les plus fraîches.
- Attention ! L'alcool aggrave la déshydratation

état civil

Naissances

Lino CARDOSO, né à COURCOURONNES, le 31 janvier 2009
Tiago CARDOSO, né à COURCOURONNES, le 31 janvier 2009
Ly VANG, né à COURCOURONNES, le 25 février 2009
Adam LEKFIF, né à BAGNOLET, le 21 mars 2009
Léo FERRER, né à EVRY, le 23 mars 2009
Grégory SCHMITT, né à EVRY, le 20 avril 2009

Décès

Madame Marie Louise LAURENT épouse BOUCHET, le 22 janvier 2009
Monsieur Philippe BEAUDOIN, le 4 février 2009
Madame Paulette BAIZET épouse PRIVÉ, le 15 février 2009
Monsieur Roger CAMUSET, le 19 février 2009
Monsieur Emile VALLOIS, le 26 février 2009
Monsieur Léon BLACHERE, le 21 mars 2009
Madame Marcelle YSEBAERT épouse REGEASSE, le 19 mai 2009



- ◆ Prenez régulièrement dans la journée des douches ou des bains et/ou humidifiez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateuse ou d'un gant de toilette. Humidifiez vos vêtements
- ◆ Portez des vêtements légers, amples de couleurs claires
- ◆ Manger froid, éviter les repas riches en graisse
- ◆ Evitez de sortir aux heures les plus chaudes
- ◆ Passez si possible plusieurs heures par jour dans un endroit frais
- ◆ Limitez les efforts physiques
- ◆ Fermez les volets et rideaux de votre habitation. Ouvrez-les la nuit.

Médicaments : prenez vos précautions

- ◆ Attention certains médicaments peuvent avoir un effet toxique par temps chaud. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre médecin traitant.

Microbes : faites attention

- ◆ La chaleur augmente les risques d'infections alimentaires
- ◆ Ne pas laisser les aliments à température ambiante.
- ◆ Ouvrir le réfrigérateur le moins souvent possible, bien respecter la chaîne du froid.

Questionnaire Plan Canicule 2009

Dans le but de prévenir les effets d'une éventuelle canicule, le plan de Soisy sur École a été réactivé pour cet été. Ce dispositif permet d'identifier les personnes les plus vulnérables, isolées et de les joindre en cas de fortes chaleurs.

Afin de **compléter ou mettre à jour le registre du plan canicule de Soisy sur École**, nous invitons vivement les personnes âgées vivant seules, ou les personnes seules ayant des problèmes de santé, à se faire connaître, en retournant le questionnaire ci-joint.

N'hésitez pas à prendre quelques minutes de votre temps pour le remplir, ou à demander à un membre de votre entourage de le faire.

Prévenir avec la commune de Soisy sur École, les effets d'une éventuelle canicule, c'est se donner les moyens de mieux y faire face.

5

Questionnaire à retourner au secrétariat de la Mairie

Ce questionnaire ne concerne que les personnes âgées ou handicapées isolées et les seniors vivant en couple mais ne bénéficiant d'aucun soutien extérieur

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Vivez-vous : Seul (e) En couple

Nom et prénom du conjoint _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphone fixe : _____ Téléphone portable : _____

Nom d'une personne à joindre en cas d'urgence : _____

Téléphone fixe : _____ Téléphone portable : _____

Qualité au titre de laquelle vous vous inscrivez sur le registre :

- Personne de plus de 65 ans Personne de plus de 60 ans reconnue inapte au travail
 Personne adulte handicapée

Préciser éventuellement l'état de santé de votre conjoint _____

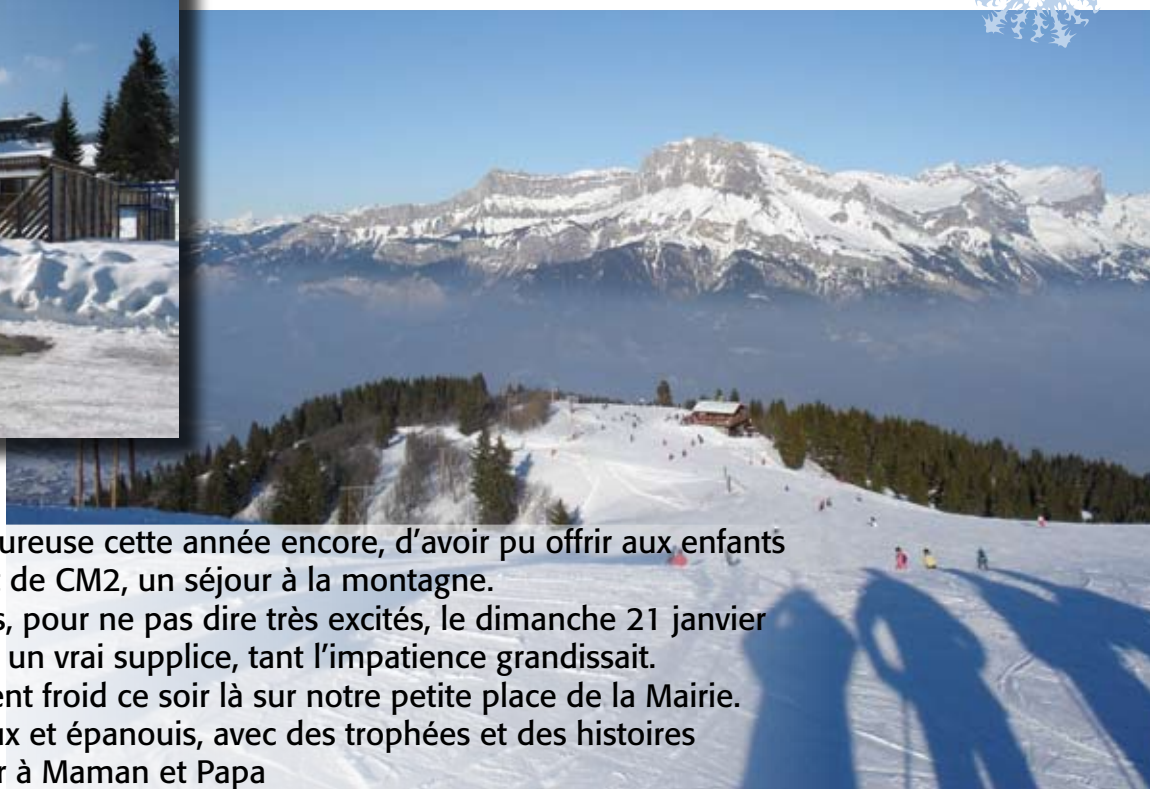
INFORMATIONS UTILES (non obligatoires)

Serez-vous absent(e) de SOISY-SUR-ÉCOLE pendant les mois de juillet et d'août 2009 ? _____

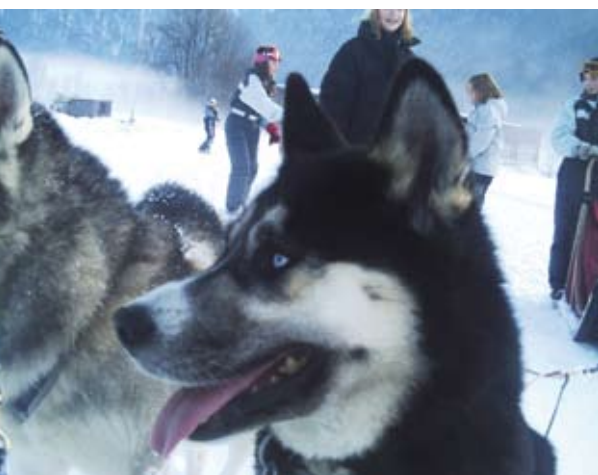
Si oui, à quelle période _____

Cette inscription est bien entendu facultative et vous avez la possibilité de modifier à tout moment les informations fournies en contactant le secrétariat de la Mairie. En étant recensé, vous serez, dès que le plan canicule sera déclenché, appelé tous les jours.

La classe de neige Janvier/février 2009



La municipalité est heureuse cette année encore, d'avoir pu offrir aux enfants des classes de CM1 et de CM2, un séjour à la montagne. Ils sont partis contents, pour ne pas dire très excités, le dimanche 21 janvier 2009. L'attente du car, un vrai supplice, tant l'impatience grandissait. Seuls les adultes avaient froid ce soir là sur notre petite place de la Mairie. Ils sont rentrés heureux et épanouis, avec des trophées et des histoires plein la tête à raconter à Maman et Papa



Les chiens de traîneaux

« Nous avons pris le car pour aller à Samoëns. Quand nous sommes arrivés, tous les chiens étaient accrochés à une grande chaîne. Ils ont tous aboyés car ils avaient hâte de faire une balade. Il y avait des chiens qui étaient blancs, d'autres marrons et encore d'autres tachetés. Puis ils étaient tous affolés d'aller courir. Dès que l'on était sur nos traîneaux, les chiens nous sautaient dessus. Quand on avait les chiens accrochés à nos traîneaux, le « musher » nous a expliqué comment faire avancer et arrêter les chiens. Le trajet sur les traîneaux était long et amusant. Pendant ce temps, les autres faisaient des batailles de boules de neige. »

La classe de CM1





Le chalet : la Colombe

« Le chalet était grand, très beau et très agréable. Nous avons aussi une vue sur le Mont-Blanc. Les animateurs étaient sympathiques, on mangeait assez bien. Le matin, le réveil était assez brutal, mais le soir on était récompensé par la veillée. Le premier jour au chalet nous avons été en classe et à 17 heures nous avons pris possession des chambres. Après le dîner nous avons été faire la veillée. Le thème de la veillée : les règles de vie. Le deuxième jour, nous avons fait du ski, on s'est bien amusé à la boum. »

La classe de CM1

7

La classe de neige à Combloux (janvier 2009)

« Après un long trajet de sept heures nous arrivons à Combloux, accueillis par les animateurs : Jacques, Sophie et Gwendoline qui nous ont emmenés directement au petit déjeuner. C'était très bon. Puis, en attendant la libération des chambres, nous sommes allés en classe poser nos valises. De notre classe nous avons photographié le Mont-Blanc. Ensuite nous sommes allés manger. Puis les chambres se sont libérées et nous sommes allés louer le matériel de ski. Nous avons un petit peu travaillé : la maîtresse nous a dit qui seraient nos camarades de chambre. Tout le monde était à peu près satisfait. Nous sommes allés goûter puis nous sommes allés nous installer dans les chambres. Les chambres étaient assez grandes. Nous sommes alors, allés dîner, c'était très bon, comme tous les jours. Mais il y avait de la soupe tous les soirs, chose qui ne plaisait pas à tout le monde. Il y avait des veillées sur les règles de vie à mettre en place. Le lendemain matin nous avons fait la visite guidée de Combloux sous un temps abominablement mauvais. Puis l'après midi nous sommes allés faire du ski à quinze heures puis on a fini à dix-sept heures. Il y'avait trois groupes de ski : les débutants, les médiums et les forts. Les débutants étaient assez satisfaits de leur première sensation à ski. Les médiums étaient contents et les forts aussi. Comme tous les soirs il y avait une veillée ; celle-ci s'appelait « Marmotte-Chocolat ». Le lendemain, le dimanche, nous avons fait une bataille de boules de neige dans une immense cours, à la lisière de la forêt.

Les débutants ont commencé par une piste verte, les médiums par une bleue et les forts par une rouge. Tout le monde était heureux. Tout le monde évoluait à son rythme petit à petit. Le soir, en veillée, il y avait une bataille navale. Les autres jours, il y avait plein d'autres jeux comme cela, très amusants. Puis, le lundi après-midi, nous avons fait du chien de traîneaux. Là encore, tout le monde était très satisfait ; les chiens étaient très mignons. Enfin, le jeudi, nous sommes allés au musée des Rubins à Sallanches. Là-bas, nous avons vu des animaux empaillés. Nous devions travailler en groupes sur les animaux de la montagne. Le samedi soir, nous avons eu la remise des insignes. Puis le moment préféré de tout le monde : la boum! »

Kilian et Julien (CM2)





A la descente de l'autocar, un petit déjeuner bien chaud attendait les enfants, et le café de l'amitié fut servi aux familles venues fêter leur retour.



Aux dires des enseignants accompagnateurs, Madame Sassot et son époux, ce séjour fut une agréable et très enrichissante parenthèse dans la vie scolaire.

Bilan de la classe de neige à Combloux :

« Je suis partie avec 32 élèves : 19 CM2 et 13 CM1 de la classe de Mme Briand, accompagnée de mon époux. Le séjour à Combloux s'est très bien déroulé.

Les enfants ont skié tous les jours sauf le dimanche. L'enneigement était très important.

Les moniteurs de ski (très pédagogues et à l'écoute des enfants) étaient très contents de leurs progrès et performances : 5 étoiles d'or et 2 de bronze, même les débutants ont obtenus directement leur 1ère étoile.

La situation du chalet, au pied des pistes, nous a évité de prendre des navettes et de prendre du temps sur les autres activités.

L'activité « chien de traîneaux » a eu beaucoup de succès auprès des enfants. Les « mushers » étaient très patients et pédagogues avec les enfants. Il y a eu deux groupes : pendant que le 1er faisait le circuit et apprenait la conduite d'attelage, le second faisait des jeux de neige dans la plaine de ski de fond de Samoëns, auprès de la rivière « la Gifre ». Les enfants ont pu caresser les chiens et à la fin de l'activité leur enlever leurs harnais. Il y avait une trentaine de chiens de différentes races. Chaque chien a su rejoindre son caisson de transport sans difficulté.



Le mauvais temps du vendredi ne nous a pas permis d'apprécier pleinement la visite des vieux chalets à Combloux car il pleuvait beaucoup et il faisait très froid mais nous avons une guide très compétente qui nous a expliqué la vie des Savoyards autrefois.

Nous avons visité le musée de la faune et de la flore au château des Rubins à Sallanches qui se situe à une demi-heure en car de Combloux. Les enfants ont réalisé des cartes d'identités des animaux de la montagne et ont été impressionnés par tous les animaux empaillés installés dans les vitrines : du campagnol à l'ours brun. Nous avons également pu bénéficier de l'intervention d'un conteur pour toutes les classes et d'un guide de haute montagne plus spécifiquement à notre groupe. Les veillées se déroulaient dans les différents lieux communs : salon, bibliothèque, salles de classe. Les enfants ont particulièrement apprécié « la Boum ».



9

Le chalet qui nous accueillait était très confortable. Nous avons une grande salle de classe avec une vue magnifique sur la chaîne du Mont-Blanc.

Le petit-déjeuner se faisait sous forme de self-service.

Les anniversaires du séjour ont été fêtés.

La nourriture était correcte et même trop abondante. Cependant nous avons demandé plus de légumes et de fruits.

Les moniteurs étaient très à l'écoute des enfants et ont fait preuve de beaucoup de patience.

L'ambiance avec les trois classes de Milly était très conviviale.

Le seul problème de logistique a été l'arrivée et le départ avec, à l'arrivée, une installation dans les chambres seulement à 16h00 et au départ : une libération des chambres à 11h00 et un départ à 23h00.

L'équipe de moniteurs avait un très bon contact avec les enfants et était à l'écoute de toutes nos demandes. Nous faisons le point régulièrement avec les coordonnateurs.

Nous avons pu bénéficier, par l'Inspection départementale, d'un prêt d'ordinateur portable et d'un appareil photo. Nous avons accès à Internet grâce à un réseau Wifi. Le secrétariat du chalet a pu imprimer les mails reçus par les enfants. Je donnais chaque jour des nouvelles du séjour par Tél. à Mme Herlin ou par mail à l'école.

Dès que tout sera opérationnel, nous proposerons un DVD des photos du séjour et nous préparons une exposition de la classe de neige pour la fin de l'année scolaire, le jour de la fête de l'école le vendredi 19 juin en fin d'après-midi. »

L'enseignante
Catherine Sassot



La classe de neige à Soisy sur Ecole, c'est tous les deux ans et cela commence par un projet d'école. C'est une étroite collaboration entre les enseignants et la Mairie. Deux ans pendant lesquels on se prépare, on recherche la meilleure solution pour tout le monde en tirant les enseignements des expériences précédentes. Le lieu, les prestations du séjour, la période... Tout est épluché pour arriver au meilleur compromis possible, satisfaire au mieux tous les désirs, et surtout rendre cette épopée

inoubliable pour les enfants. Combloux, c'était vraiment bien cette année ! La Municipalité s'enorgueillit d'avoir opté pour cette destination et d'avoir pu financer cette opération à plus de 63% (coût global pour 32 enfants : 25968€ - participation des familles : 299€/enfant).

Des remerciements à tous ceux qui ont participé à l'organisation de ce séjour et surtout aux deux enseignants sans lesquels cette aventure n'aurait pas été possible.



Remise des médailles du travail

30 janvier 2009

10



Monsieur Henri Boulat, entouré de son Conseil Municipal, a présenté ses vœux à tous les nouveaux arrivants à Soisy sur Ecole, ainsi qu'à tous les acteurs locaux et intercommunaux de la vie économique et sociale. Les salons privés de la Verrerie d'Art accueillait son discours, ce 30 janvier 2009.

Il nous a rappelé combien il était important de rester solidaire dans cette période de crise économique et combien aussi, il était important d'avancer malgré cela.

A cette occasion, la valeur travail fut mise à l'honneur avec une cérémonie de remise de médailles à celles et ceux dont le parcours professionnel est exemplaire. Parmi les nombreux récompensés, nous remercions particulièrement Monsieur Michel Albaret pour son dévouement sans borne à la Commune depuis de longues années.

Ambiance chaleureuse autour d'un buffet festif très bien organisé. De nombreuses personnalités* du canton ont honoré ce moment de leur présence et nous les en remercions.

Grand merci également à Madame Alary et à toute l'équipe de la verrerie d'Art pour nous avoir accueillis si cordialement.



* Mesdames Viera et Walter, respectivement Maires de Courances et St Germain sur Ecole.
Monsieur Boussaingault, Conseiller Général de l'Essonne, Maire de Boigneville et Président du Parc Naturel Régional du Gâtinais français.
Messieurs Orcel et Meier, respectivement Maires de Milly la Forêt et Videlles.

Les artisans et les producteurs ouvrent leurs portes dans le Gâtinais les 4 et 5 avril 2009

Dans le cadre des journées « portes ouvertes en Essonne », les 4 et 5 avril derniers, des artisans et producteurs de Soisy sur Ecole et de Champcueil, nous ont livré les secrets de leur savoir-faire, pour notre plus grand plaisir.

Mesdames Alary pour la verrerie d'Art, Vaillant pour la tapisserie d'ameublement, et Legrand pour le Verger de Challois, comptaient parmi les participantes.

Produits du terroir et recettes, métiers ancestraux, tours de main et surtout grande expérience conjuguée au talent, méritaient le détour ce week-end là, et toute notre attention.



La Verrerie d'Art de Soisy sur Ecole

Madame Marie-Alice Alary
Moulin des Noues. Tel : 01 64 98 00 03
www.verrierie-soisy.fr

Haut lieu du tourisme en Essonne, cet atelier verrier de très grande qualité et son espace boutique dans ce site remarquable, font la fierté des Soiséens.

L'atelier interpelle toujours autant le visiteur qui attend que le verrier ait terminé son œuvre pour quitter les lieux.



Au Fil du Temps

Madame Delphine Vaillant
12, rue de la Ferté-Alais à Soisy/Ecole
Tel : 09 63 00 15 36
www.fildutemps.eu

Un atelier d'artisan tapissier au cœur du village, qui fleurit bon la tradition des compagnons du tour de France. Restauration et création dans des tissus de renom.



Le Verger de Challois

Madame Jacqueline Legrand
D 948 Champcueil - Tel : 01 64 98 01 96

Fruits et légumes de saison, confitures, jus de pommes, tartes et autres produits « maison ». A cela s'ajoute la possibilité de cueillir sur place.

A-t-on mesuré la chance de pouvoir s'approvisionner à côté de chez soi avec des produits issus du terroir ?



Concert en l'église Saint-Aignan 21 mars 2009

12

***L'Ecole de Musique
des Deux Vallées nous
a chaleureusement
rassemblés autour
d'un concert ce
21 mars 2009.***

Au programme, mélange des genres : musique de la Renaissance, musique baroque...et l'occasion aussi de découvrir des instruments peu ou moins connus (vielle à roue, guitare baroque théorbée...). Les chœurs de l'Ecole n'ont pas failli à leur très bonne réputation. Chœurs d'adultes et d'adolescents, a cappella ou accompagnés par une petite formation instrumentale, qui résonnent de leurs chants sous les voûtes de l'église. Petits ensembles instrumentaux, témoignant du travail fourni par les élèves et de l'engagement de l'école auprès des jeunes depuis de nombreuses années.

Au cours de cette soirée, ambiance magique ! Un grand moment de partage entre générations, entre mélomane et candides, où chacun a ressenti une grande sérénité. L'église comble, comme jamais, traduisait la réussite de cet événement.



Tous à l'Opéra !

Mozart : "Cosi fan Tutte"

17 mars 2009

13



La municipalité a proposé cette année à l'équipe enseignante, une sortie à l'opéra dans le cadre des actions culturelles de l'Opéra de Massy.

Les enfants de deux classes, celles de Madame Herlin et de Madame Briand, ont découvert le travail de préparation des solistes avant une représentation. Découverte pour certains, approfondissement pour d'autres, expérience en tous les cas dont nous sommes tous rentrés ravis.

Après un petit voyage en autocar jusqu'à Massy, nous arrivons à l'opéra. Là, les artistes sont déjà au travail. Alors...chut...chut ! Nous entrons dans le noir comme des petites souris, nous nous glissons sans bruit dans les fauteuils de la grande salle, et, durant une heure... nous écoutons, nous regardons...D'abord, il y a le chef dans la fosse d'orchestre qui s'occupe de tout le monde, des musiciens bien entendu mais aussi des chanteurs sur la scène. Il les arrête,

les conseille, puis l'histoire reprend, on s'arrête à nouveau...jusqu'à la perfection. Un vrai travail, comme à l'école, avec en plus, la musique de Mozart, les projecteurs, les décors et les costumes. Nous avons très bien reconnu les personnages de la pièce, puisque la veille, Christine, l'intervenante en musique, nous a expliqué l'histoire, fait écouter des extraits et les différents instruments... Elle a même chanté ! En fait pendant deux jours de suite, nous avons eu en tête la musique de Mozart.

Nous remercions le pôle culturel de l'Opéra de Massy, Mesdames Marjorie Piquette et Eugénie Boivin, pour ces actions culturelles innovantes. Nous ne manquerons pas de les solliciter à nouveau.

Nous remercions particulièrement l'Ecole de Musique des Deux Vallées, qui a déplacé un intervenant spécialement pour préparer les enfants à cette sortie, contribuant ainsi à son succès.



Centre d'Incendie et de Secours (CIS) Val d'École

Visite des élus

14 Le 21 mars 2009, une vingtaine d'élus des 7 communes desservies par le Centre d'Incendie et Secours (CIS) Val d'École a participé à la visite du CIS organisée par le Chef de Centre et son adjoint.

Après une présentation générale sur l'organisation, les effectifs, les formations et les moyens techniques, les élus, accompagnés des Sapeurs Pompiers de garde ce samedi, ont découvert les sites de Soisy-sur-Ecole et de Mondeville.

Les 2 casernes désormais regroupées pour former le CIS Val d'École, permettent d'assurer davantage d'interven-

tions et d'optimiser les temps de déplacements pour porter secours aux Administrés de nos Communes.

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal remercient vivement le CIS Val d'École pour son initiative et tous les Pompiers pour leur chaleureux accueil. La municipalité tient ici à souligner la disponibilité et le dévouement des Sapeurs Pompiers Volontaires du CIS Val d'École et adresse sa profonde reconnaissance à tous pour leur précieuse contribution quotidienne à la sécurité des biens et des personnes de notre Commune et ses environs.



Centre de loisirs intercommunal



Le volontariat, un engagement citoyen



La zone d'intervention du CIS est à la fois rurale et étendue. Elle suppose d'avoir essentiellement recours au volontariat pour constituer ses effectifs. Le sapeur-pompier volontaire est en garde au centre la journée, en astreinte à son domicile ou sur son lieu de travail.

En France, 204 000 hommes et femmes vivent un engagement au quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier, de leurs études... Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots. Pourquoi pas vous ?

15

Les inscriptions des Jeunes Sapeurs Pompiers auront lieu à mi-septembre.

N'hésitez pas à venir au Centre d'Incendie et Secours de Soisy-sur-Ecole nous rencontrer pour tout complément d'information et nous poser vos questions.

Vous pouvez également contacter l'Adjudant Chef Bruère (06 84 12 94 54) ou l'Adjudant Chef Lemoine (06 84 12 99 66).

Vous avez peut-être remarqué un nouveau bâtiment, à Milly La Forêt, sur la route de Nemours... Il s'agit du nouveau Centre de loisirs intercommunal réalisé par la Communauté de Commune de la Vallée de l'École. Il accueille les enfants de 6 à 12 ans les mercredis et durant les vacances scolaires.

Les élus des communes de la Communauté de Communes de la Vallée de l'École ont été conviés à une visite du Centre de loisirs intercommunal avant l'ouverture de ses portes le 14 avril 2009.



Le Centre de loisirs intercommunal c'est

- Un bâtiment qui peut accueillir 150 enfants,
- Des locaux spacieux et lumineux,
- Des surfaces insonorisées et sécurisées,
- Plusieurs salles d'activités,
- Une grande salle polyvalente de 112 m²,
- Une salle de restaurant « self d'enfant » et une cuisine terminal liaison froide,
- Un patio avec une surface en revêtement souple,
- Un jardin pédagogique que les enfants pourront aménager, accompagnés par les professionnels du Parc Naturel Régional du Gâtinais français et du Conservatoire des Plantes,
- De grandes pelouses extérieures,
- Une salle informatique pour faire des recherches documentaires, s'initier au traitement de l'image, etc...

Sortie à l'Arc de Triomphe à Paris pour la cérémonie du ravivage de la flamme sur la tombe du Soldat Inconnu

30 avril 2009

16

Lorsque nous sommes arrivés, nous sommes directement allés au sous-sol. Ensuite nous nous sommes rendus juste en dessous de l'Arc de triomphe, pour pouvoir enfin monter les 284 marches.

Lorsque nous avons fini de les monter, nous avons goûté, puis, nous avons commencé à visiter le musée qui se trouve juste au premier niveau. A la fin de la visite du musée, nous sommes montés sur la terrasse de l'Arc de triomphe.

Nous avions une vue sur presque tous les grands monuments (et bâtiments) de Paris.

Ensuite, nous sommes redescendus au sous-sol pour rencontrer un organisateur de la cérémonie qui nous a posé des questions et en même temps nous a donné des détails sur cette période historique. Puis, la cérémonie a commencé, quelques enfants de chaque classe ont déposé la gerbe, puis nous avons chanté « la Marseillaise » juste avant de faire une minute de silence.

A cette occasion, deux enfants ont ravivé la flamme du soldat inconnu, ont signé le livret d'or, et nous sommes partis.

LA CLASSE DE CM2



Les élèves de CM2, accompagnés d'une délégation de la municipalité de Soisy ont pu participer à la cérémonie du ravivage de la flamme sur la tombe du soldat inconnu à l'Arc de Triomphe à Paris le jeudi 30 avril.

Au préalable, un représentant de l'association du Souvenir français était intervenu en classe afin de replacer cet événement dans son contexte historique et de répondre aux questions des élèves sur cette période de la « Grande Guerre ».

Un organisateur de la cérémonie a pris en charge notre classe et leur a expliqué le déroulement.

Les enfants étaient très attentifs et le conférencier répondait à toutes les questions.

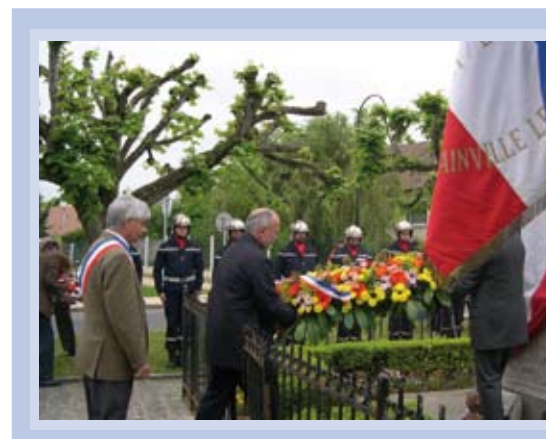
Pas un seul essoufflement pour monter les 284 marches de l'Arc de Triomphe.

Arrivés au sommet de la plate-forme, un temps magnifique nous a permis d'admirer le panorama sur les différents monuments parisiens.

Les élèves étaient fiers de représenter leur commune et très impressionnés par ce moment solennel.

Ainsi, en liaison avec le programme d'histoire et d'instruction civique, les enfants ont pu accomplir un devoir de mémoire afin que de telles tragédies ne se reproduisent plus.

L'enseignante de CM2
Catherine Sassot





L'institutrice, Madame Sassot nous explique :

« Dans le cadre de la liaison CM2/6°, les élèves des communes de Beauvais, Chevannes, Champcueil, Dannemois, Mondeville et Soisy-sur-Ecole ont participé à un projet d'écriture de contes avec 3 classes de 6° du collège de Champcueil.

Des groupes de 6 élèves environ ont été constitués et ont procédé à des échanges de correspondance afin de déterminer la structure de leur conte et de le rédiger.

Certains élèves de 6° se sont chargés de faire le facteur.

Une fois le projet d'écriture corrigé et finalisé, les CM2 ont tapé les contes sur traitement de textes et se sont chargés des illustrations. Les élèves de 6° ont procédé à la mise en page sous forme de petits livres.

La cérémonie de remise des prix pour les contes vainqueurs a été fixée au lundi 8 juin, à 14h30, au Collège Olympe de Gouges à Champcueil.

Le transport sera pris en charge par la Municipalité.

Une fois le palmarès annoncé, un diplôme sera remis à chaque élève auteur d'un conte primé. Un petit livret, où figurera son conte, sera remis à chaque élève. A l'issue de cette cérémonie un goûter sera offert par le collège aux élèves.

Un bilan de cette action est prévu fin juin afin de reconduire cette action. »

Remise des prix au collège de Champcueil 8 juin 2009

Ce 8 juin, belle cérémonie, certes, mais déception pour Soisy-sur-Ecole, Dannemois, Chevannes et Mondeville !

En effet, malgré tout le travail fourni et l'enthousiasme que les enfants des différentes écoles avaient mis dans ce projet, seule une classe du collège de Champcueil a été primée.

On pourrait alors souhaiter à l'avenir, si cette action était reconduite, une plus juste répartition des récompenses. Un prix par thème ? Un prix du meilleur style ? Celui de la meilleure illustration ? Un prix par commune ? ...etc. Autant d'idées à creuser, de façon à entretenir cette envie d'écrire que les enseignants avaient su insuffler.



Commémoration du 8 mai 1945

En ce 64^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, autour de Monsieur le Maire et des élus, en présence de Soiséens, des pompiers de notre Commune, un hommage a été rendu au courage et au sacrifice de ces hommes morts pour la France lors de la seconde guerre mondiale. Monsieur le Maire a rappelé que ces héros se sont battus pour la Patrie. Tous ces hommes ont su s'unir contre toute conception d'hégémonie du monde



Fêtes des Ecoles 17 juin 2009

18



A l'occasion de la fête des Ecoles les habitants d'un village se réunissent. Ils profitent de ce moment privilégié où leurs enfants, petits enfants, voisins... leur font découvrir à quoi ressemble une journée de classe, les personnes qui les encadrent, les thèmes de l'année...

Ce 17 juin, nous faisons la fête un vendredi soir et dès 16h30, les animations ont commencé. (Chamboule-tout, jeu du miroir, course en sac, pêche aux canards, concours de kapla, etc...)



Lors de la visite des salles de classe, chacun a pu remarquer un merveilleux travail sur le thème de l'aquarelle, qui manifestement a séduit les enfants tant les dessins sont recherchés et appliqués.

Cette année, un prestidigitateur est venu nous impressionner avec ses tours de magie et plusieurs enfants choisis dans l'assistance, sont mis à contribution pour taquiner le surnaturel.



Comme à l'accoutumée, remise du traditionnel dictionnaire d'anglais, offert par la Municipalité aux plus grands qui nous quittent pour le collège. Toujours un peu d'émotion à ce moment là...

Mais la fête continue avec chants et danses préparés depuis de longs mois, avec les maîtresses et les intervenants en Musique. Des idées et des costumes qui sortent de l'ordinaire, des chants traditionnels en anglais, des chorégraphies !

Apéritif offert et servi par la Municipalité, plus tard le repas que les Amis de Soisy sont toujours aussi heureux de servir et d'offrir aux enfants.

La soirée se poursuit jusque tard dans la nuit, un DJ nous fait danser malgré une météo bien fraîche pour un mois de juin.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette fête, les enseignants et les intervenants bien entendu, les parents d'élèves très motivés et tous les bénévoles. Nous sommes tous les ans en manque de « bras » pour aider. N'hésitez pas à rejoindre les équipes la prochaine fois, l'ambiance est sympathique !

Remerciements aussi à tous les sponsors, qui sont un soutien précieux et qui ont fourni de nombreux lots pour la traditionnelle tombola.



Les activités

du Centre Communal d'Action Sociale

20

Sortie printanière 11 juin 2009



Jeudi 11 juin, le CCAS a organisé la sortie habituelle de Printemps.

Au programme cette année, visite de la cathédrale de Sens dirigée par un conférencier passionné qui a su intéresser une quarantaine de participants par sa culture non dénuée d'humour. La petite promenade dans les rues de la vieille ville a permis d'admirer d'anciennes maisons à colombages.

Poursuite de l'expédition en car au travers de la campagne sénonaise vers le site « LE BORVO » pour notre escale déjeuner, où nous atten-

dait un délicieux repas avec bien sûr le saumon à l'honneur puisque ce magnifique complexe implanté au milieu des champs est dédié à sa majesté le « SAUMON ».

Toutes les explications étayées par une vidéo retraçant l'histoire de la pêche, les techniques de conservation des poissons, nous ont été données par des professionnels qualifiés ; effectivement à partir de smolts sélectionnés dans quatre élevages de la mer du Nord et de l'Atlantique, les saumons devenus adultes sont acheminés dans ce complexe pour y subir un fumage à la sciure de hêtre selon les techniques ancestrales, et

un conditionnement adapté au désir des consommateurs.

Le soleil enfin présent à la sortie de la visite, nous a accompagné pour notre retour à Soisy.

Les participants semblaient contents de leur journée, nous les remercions de leur présence, et souhaitons vivement qu'à la prochaine sortie de nouveaux seniors se joignent à nous pour partager ce moment de convivialité, une bonne expérience à vivre !



21

Une Page d'Histoire

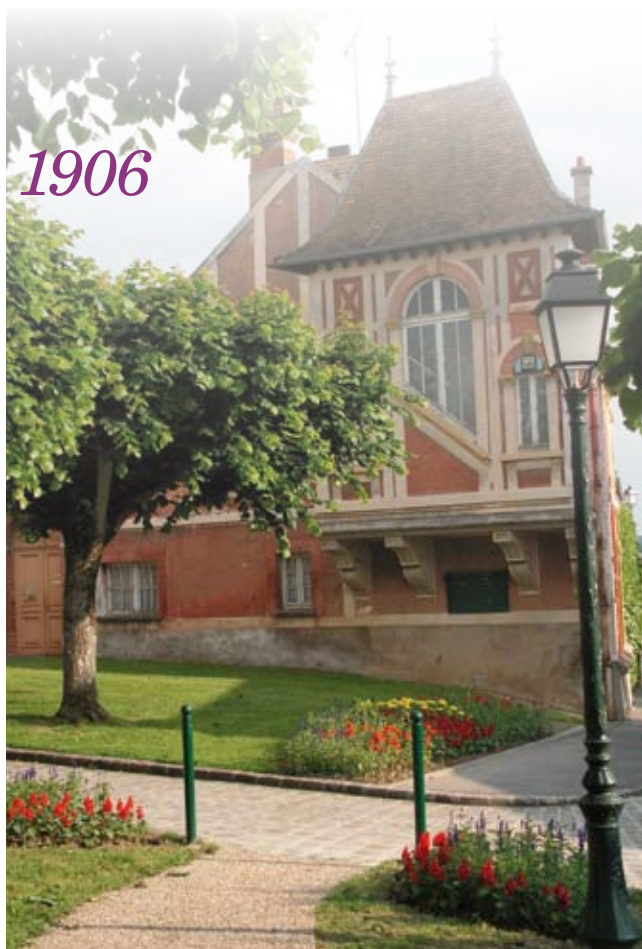
Ouvroir de jeunes filles en 1906

Stuc et céramique Place de la Mairie

Cette pittoresque bâtisse à mansarde, colombage et cabochon est l'une des dernières manifestations de l'inspiration romantique d'Edouard Osmon de Tillet. Destinée à abriter un ouvroir, établissement où étaient enseignées aux filles la couture et l'éducation ménagère, elle sert de presbytère malgré une absence totale de confort. Véritable décor de théâtre d'un style « troubadour normand » cette aberration architecturale est très soignée dans sa réalisation, le Comte de Tillet surveillant lui-même céramistes et stucateurs.

Jusqu'à ce jour, ce bâtiment a servi de presbytère et, durant de nombreuses années, la salle dite paroissiale, a vu se dérouler de nombreuses fêtes (Noël des enfants, offert par Mademoiselle Loste chaque année, puis par la Municipalité ; Sainte Cécile, spectacle monté par la Lyre de Soisy sur Ecole, etc...). Pour des raisons de normes et de sécurité, la Commune a dû renoncer à ce genre de manifestations.

Nous attendons tous, avec impatience de pouvoir donner une nouvelle jeunesse à cet édifice qui fait partie de notre patrimoine.



PNR - Sensibilisation à l'urbanisme durable

22

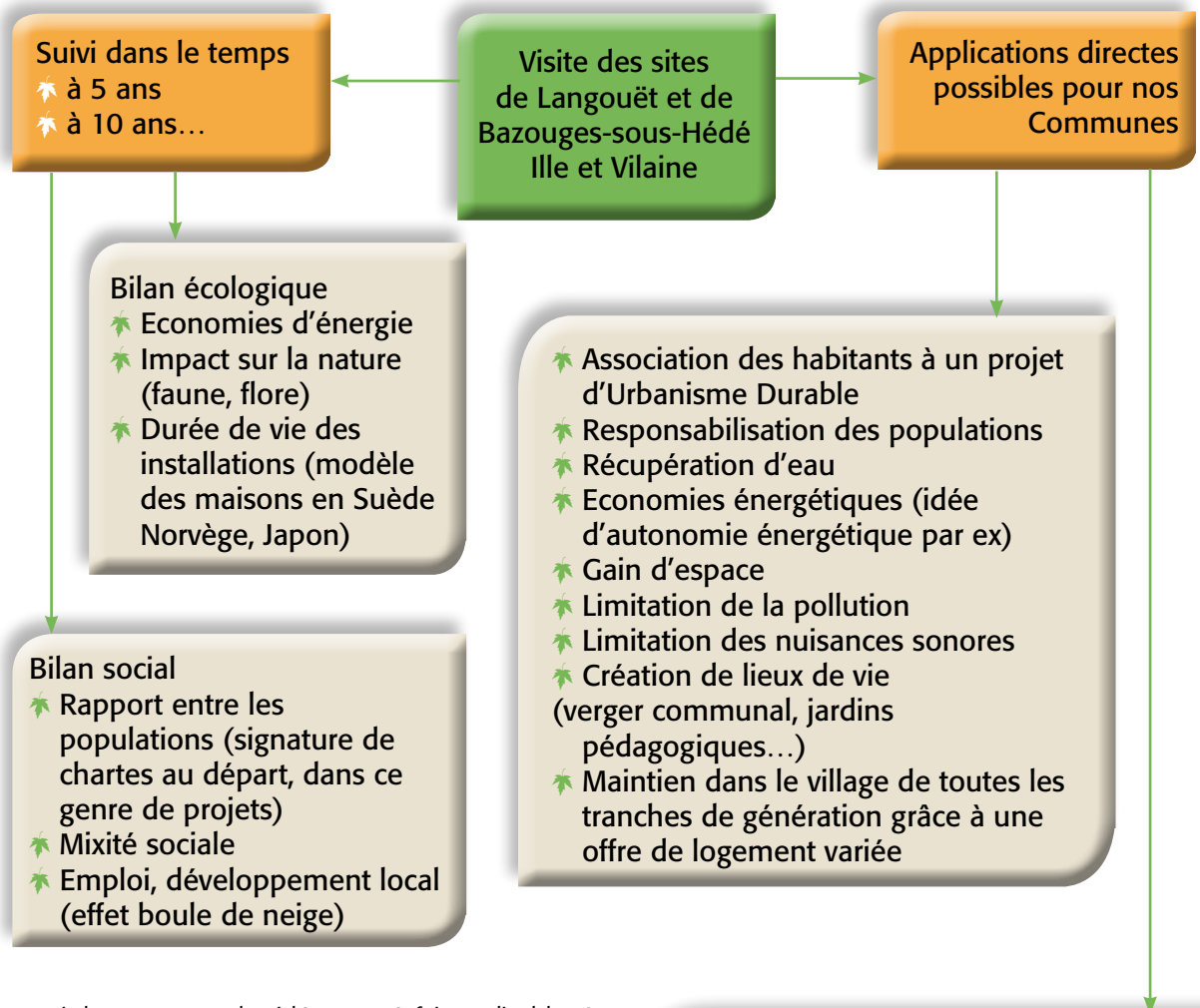
Un voyage d'étude a été entrepris le 13 mars 2009, sur l'initiative du Parc Naturel dans le but de découvrir des opérations d'urbanisme exemplaires, suite à la conférence préparatoire du 5 mars 2009.

(sensibilisation à l'Urbanisme Durable, contexte réglementaire s'y rapportant, Grenelle de l'Environnement...)

Quels outils peuvent permettre aux Communes de développer un Urbanisme Durable ?

Comment économiser l'eau, l'énergie, l'espace et gérer les déplacements ?

Comment chaque Commune, après avoir défini « son génie du lieu », grâce à ses caractéristiques propres, peut-elle partager des principes d'Urbanisme Durable dans son espace ?



Il est ressorti de ce voyage des idées tout à fait applicables à condition de définir en fonction du lieu et de ses caractéristiques propres, un projet partagé avec les habitants.

(Ex : création d'un centre bourg avec commerces, de logements adaptés bénéficiant des énergies nouvelles mais sans rupture avec l'architecture locale, permettant une mixité sociale, trajets piétonniers, bâtiments scolaires rénovés ou agrandis dans le même esprit, lieux de convivialité...)

Contraintes et obstacles dont il faut tenir compte :

- ✦ Financement des opérations
- ✦ Réticence des populations
- ✦ Obstacles techniques et réglementaires

L'anniversaire du Parc Naturel Régional du Gâtinais français

Le Parc a soufflé les bougies de son dixième anniversaire le 4 mai 2009. Toutes les communes ont été conviées à fêter l'événement à l'issue du comité syndical du 14 mai 2009 autour d'un sympathique buffet.

Dix ans de travail, durant lesquels nos communes, avec l'aide du Parc Naturel se sont embellies et mises en valeur. Une prise de conscience partagée d'un territoire qu'il fallait protéger et développer, d'un patrimoine à faire découvrir et à valoriser.

En traversant ce Gâtinais français, l'observateur curieux et respectueux, arrête son attention, là près d'un vieux pont ou d'un lavoir, là sur une ancienne ferme emblématique ou encore sur un petit chemin qu'il ne connaissait pas. Il se rend compte de l'homogénéité du paysage, des bâtiments, de la faune et de la flore. Il s'enorgueillit de s'approprier la région et de la partager. 23

Le travail continue, il reste encore beaucoup d'endroits à mettre en valeur, à restaurer, à protéger...

Le Parc est un outil pour nous aider à avancer dans le respect de l'environnement, éviter les écueils et les fautes de goûts, éclairer nos recherches, soulager nos démarches... Aidons-le aussi par un comportement citoyen responsable et n'hésitons pas à le solliciter. Nous sommes très bien reçus et les compétences ne manquent pas.

Pour info : le Parc a changé d'adresse en attendant la construction de la Maison du Parc à Milly la forêt ; remise des clés prévue février 2012. Il s'est installé temporairement à Baulne dans les anciens locaux de la DDE. L'inauguration de cette adresse provisoire a eu lieu le mercredi 17 juin en présence des acteurs du Département et de la Région et de nombreux élus locaux. A cette occasion, Monsieur Jean-Jacques Boussaingault, Président du PNR, a rappelé les objectifs d'un Parc Naturel. Il a salué tout le travail accompli jusque là malgré les embûches, et le dévouement de tous ceux qui s'y sont consacrés.



Parc Naturel Régional du Gâtinais français
52, route de Corbeil - 91591 Baulne
tel : 01 64 98 73 93 - fax : 01 64 98 71 90
www.parc-gatinais-francais.fr



L'observatoire photographique de la Vallée de l'Ecole et du Rebais

24 **P**our observer, protéger, développer et voir évoluer son territoire, le PNR a délimité celui-ci en huit entités paysagères homogènes du point de vue du paysage. Chaque entité est dotée d'un observatoire photographique, que des bornes vertes, entourées de 8 pavés de grès, matérialisent.

De ces endroits intéressants pratiquement sur 360°, on peut observer les paysages remarquables (vallée, plateau...), les sites à protéger (buttes, bois...) ; de ces points, on peut aussi surveiller une urbanisation qui deviendrait trop gourmande d'espace ou inappropriée avec le bâti existant.



Soisy sur Ecole fait partie de 3 entités paysagères :

- ✦ La Vallée de l'Ecole et du Rebais
- ✦ Le plateau de Mondeville-Videlles
- ✦ La Plaine de Chevannes

Dans l'entité « Vallée de l'Ecole et du Rebais », 3 bornes se trouvaient déjà sur le territoire de la commune de Soisy sur Ecole :

- ✦ 9a : chemin du Fief du Sault
- ✦ 9b : sur le parking de la verrerie d'art
- ✦ 10 : le long de l'Ecole, avant le moulin des Réaux.

Depuis le 14 mai 2009, une 4^{ème} borne (borne 21) a été posée, à la sortie de Soisy, côté sud sud-ouest, entre le village et la ferme de Frémigny. La Municipalité en avait fait la demande auprès du PNR, trouvant ce point judicieux pour la commune et l'ensemble de l'entité. (Silhouette du village, amorce de pente vers la vallée, entrée de village, vue sur les tertres et sur les deux fermes emblématiques de Frémigny et de Montaquooy) Cette demande a été acceptée à l'unanimité par toutes les communes de la Vallée de l'Ecole et du Rebais.

Chaque Commune et ses habitants sont chargés du respect de ces bornes, de veiller à les maintenir dégagées.

Faites connaître ces lieux à chaque fois que vous le pouvez, pour observer le paysage bien entendu, mais aussi comme lieu de ralliement pour une randonnée par exemple...etc. Le Parc Naturel Régional envisage de faire vivre ces endroits par des manifestations artistiques diverses en rapport avec les lieux. L'inauguration de l'ensemble des bornes de la Vallée de l'Ecole et du Rebais a eu lieu le 2 juin 2009, celle du plateau de Mondeville-Videlles, le 6 mai 2009. Tous les représentants des différentes communes ont été conviés.





Opération **Essonne verte** **Essonne propre** **17 mai 2009**

Pour la deuxième année, le Conseil Municipal, en partenariat avec l'Association Vivre à Soisy a organisé le dimanche 17 mai, dans le cadre de la journée Essonne verte-Essonne propre, le nettoyage des bois et des murs de Soisy.

La pluie n'a pas découragé les bénévoles venus apporter leur concours.

Des groupes d'intervention se sont réparti la tâche dans les différents points ciblés par les organisateurs.

Une quarantaine de personnes a arpenté les bois, pour une récolte de 20 M3 de déchets.

La frise « pseudo artistique » recouvrant le mur de la ruelle du clos en herbe a été prise en charge par une quinzaine d'enfants, supervisés et aidés par leurs parents

Ces artistes amateurs, pinceaux et rouleaux en main ont redonné à ce mur une nouvelle fraîcheur.

Saluons une nouvelle fois, les efforts de chacun, merci pour leur participation, leur investissement, leur éco-citoyenneté.

Pour notre village, souhaitons, et espérons une mobilisation encore plus importante l'an prochain.



25



USSE Section Foot

Résultats de nos équipes

26 Vétérans

Ils avaient échoué l'année dernière pour quelques points, maintenant c'est fait, terminant première de son championnat, l'équipe de Emile Bellon accède à la catégorie supérieure, FELICITATIONS à nos anciens.



Seniors

Dernière de sa division en fin 2008 et promise à une piteuse relégation en division inférieure, l'équipe de Frédéric Petitjean a effectué un parcours de champion en matches retour, six victoires obtenues en sept rencontres !!! FELICITATIONS à tous nos joueurs et dirigeants.

Ecole de football de Philippe Kinosky

Nos Débutants, Poussins et Benjamins terminent une saison riche en émotions et en fortunes diverses, par le match défi contre les parents le vendredi 12 juin.



Sortie du 17-18 mai 2008 dans le Berry (Halle de Lignière)

MARSSE

Motard Association Randonnée Soisy Sur Ecole

Voilà que plus d'1 an est passé depuis la création officielle, en mars 2008, de l'Association Moto de notre village. Que s'est-il passé depuis ? Et bien, nous sommes partis en direction du Berry avec une bonne partie de nos membres. Et il est des samedis où il est agréable de se lever tôt. Et ce samedi 17 mai 2008 en fait partie. 14 participants pour 9 motos et une voiture (très pratique pour nos reportrices et bien-sûr les bagages...). Parcours de près de 680km en passant par Argent sur Sauldre, Châteaumeillant (où nous retrouvons nos gîtes et le restau du soir), Lignières pour les crêpes, Meillant avec la visite du beau château, Bourges et sa cathédrale, puis découverte des Journées Historiques par hasard à Sully sur Loire. Le retour a été épique avec un bel orage et une moto restée sur le tarmac (clé de contact cassée dans le barillet du réservoir d'essence...). Mais nous rentrons enchantés ! Nos 2 Présidents ont bien réussi notre première grande sortie.

Puis sur juin, nous avons dû annuler une sortie faute de participants. Les vacances d'été passent et fin août, nous partons

visiter l'avancée de la construction du Château médiéval de Guédelon, avec pique-nique et brocante à St Fargeau.

En septembre, nous organisons un barbecue pour nos membres et leur famille, et ils sont quasiment tous venus !

Puis un petit tour pour voir le Superbike à Magny-Cours en octobre et, hop nous voilà à lancer notre première soirée sur le thème des Antilles sur novembre. Bon, passée cette période, il fait trop froid pour faire des sorties surtout cet hiver...

Assemblée générale mi-janvier 2009 : le Bureau est ré-élu. Nous partageons la Galette des Rois et le verre de l'amitié pour clôturer cette année 2008 et ouvrir une nouvelle page sur 2009. Nous prévoyons de faire plus de sortie le dimanche après-midi sans aller forcément très loin : Méréville, Château de Versailles, découverte de l'Oise, la Vallée de Chevreuse, Pithiviers, la Champagne... Et partir en Normandie pour le week-end de la Pentecôte, pour de nouvelles aventures. Et pourquoi pas, une autre sortie en septembre sur 2 jours.

Les activités

aux Réaux

Théâtre le dimanche 5 avril 2009

Le théâtre du Relais de Paray Vieille Poste, invité par l'association des locataires résidents aux Réaux (ALO 2R) présente une pièce aux 5 Molières : « Un Petit Jeu Sans Conséquences »

Succès incontestable...L'interprétation irréprochable des comédiens qui méritent amplement les applaudissements répétés des spectateurs enthousiastes.

135 personnes ont bien apprécié la comédie et la convivialité du moment.

Parmi les présents :

- 70 résidents des Réaux
- le Directeur du domaine
- le Maire de la Commune
- Plusieurs adjoints et des conseillers municipaux
- Le nouveau médecin de Soisy sur Ecole
- L'abbé de la paroisse
- Les présidents des associations soiséennes
- Les responsables du CCAS
- De nombreux invités d'ALO 2R et des résidents

27

Ce 5 avril, un après-midi à renouveler !



« Aux Chœurs des Réaux » le dimanche 24 mai 2009

De nouveau, l'association des locataires propose un spectacle inédit :

Deux chorales rivalisent de talent pour ravir un auditoire conquis et enthousiaste.

Le programme, d'Aznavor à Trenet, de Verdi à Gershwin, a tenu ses promesses.

Un encadrement à la perfection...Un « savoir chanter » évident. Les valeureux choristes de Chante Clair de Saint-Fargeau-Ponthierry et

du Rebais Chantant de Cély-en-Bière ont gagné le pari de la réussite.

Les spectateurs comblés par les deux ensembles vocaux ont ressenti bien des émotions, et de nombreux souvenirs ont ressurgi, à l'écoute de plusieurs interprétations. Des envies de chanter et même de danser.

Un bien bel après-midi aux Réaux !



Faits divers

« On entre ici comme dans un moulin ! »

D.Bombaud

28 **La nuit du 29 au 30 avril 2009, aux alentours de 4h du matin une voiture « folle » s'est invitée dans la salle à manger de Monsieur Bombaud, propriétaire du Moulin des Réaux. Le couvert n'était pas mis ce soir là, et par la plus grande des chances, nul ne se trouvait derrière le mur. La maison a subi par contre des dégâts matériels très importants.**

Les dommages n'ont pu être constatés que le lendemain matin et la propriété, inoccupée à ce moment là, est restée béante toute la nuit à la merci des rôdeurs.

Les occupants de la voiture, laissée là sur place, sont recherchés par la Brigade de Gendarmerie et n'ont toujours pas été identifiés. L'enquête est aujourd'hui au point mort.

Vitesse excessive ?

Sans aucun doute, vu la petite taille du véhicule, arrêté par le mur et 30m de freinage.

Etat second des conducteurs ? ?

En tous les cas, ceci conforte le Conseil Municipal dans sa politique d'aménagement des rues du village. En effet, à des endroits encore plus critiques que celui-ci pour la sécurité des personnes (trajets des scolaires et des personnes âgées, abords des commerces...), il est impératif de mettre tout en œuvre pour réduire la vitesse.

Nous rappelons aussi, que pour la sécurité des personnes et des biens, le signalement de tout véhicule suspect, à la Mairie et à la Gendarmerie de Milly la Forêt, est vivement recommandé.



Naissance du site Internet

Pensez à utiliser le site Internet de la Commune !

29

Jour de Grève :
pensez co-voiturage
www.soisysurecole.fr

Agenda de la commune
www.soisysurecole.fr

Menus des enfants
www.soisysurecole.fr

Petites annonces
Rubrique Affichettes
www.soisysurecole.fr

Centre de loisirs de
l'intercommunalité:
pensez co-voiturage
www.soisysurecole.fr

Services Publics
www.soisysurecole.fr

Votre météo sur 5 jours
www.soisysurecole.fr

Marchés Publics
www.soisysurecole.fr

Vous êtes commerçant, artisan, entrepreneur, faites-vous connaître, Inscrivez-vous sur le site web de la Commune. Vous souhaitez vous faire aider, rendez-vous à l'accueil en Mairie.

Vous êtes dirigeant d'une association de Soisy sur Ecole, faites-vous connaître, inscrivez-vous sur le site web de la commune. Vous souhaitez vous faire aider, rendez-vous à l'accueil en Mairie.

Séance du 3 mars 2009



30

CLASSE DE NEIGE 2009

Du mercredi 21 janvier 2009 au soir au dimanche 1^{er} février 2009 au matin.

Participation de la Commune : 63%

Participation des familles : 299€ par enfant payable en 1 ou en 4 versements.

Indemnité de l'institutrice : Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une indemnité à Madame SASSOT, institutrice accompagnatrice, et à son conjoint.

Indemnité de l'institutrice : Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une indemnité à Madame SASSOT, institutrice accompagnatrice, et à son conjoint.

ACQUISITION DE TERRAINS POUR LA CONSTRUCTION DE LA MAISON D'AIDE A LA PERSONNE ET POUR L'AGRANDISSEMENT DU PERIMETRE SCOLAIRE

Acquisition de deux terrains appartenant à la copropriété des Réaux :

- 1^{er} terrain : 70 000 € (frais compris).
- 2^{ème} terrain : cédé à titre gracieux. Seuls les frais d'enregistrement et de géomètre seront payés par la commune.

PROPOSITION D'UN POINT SUPPLEMENTAIRE A L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DE LA VALLEE DE L'ECOLE ET DU REBAIS (voir article PNR dans le journal)

CONVENTION AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER ILE DE FRANCE

Rôle de l'établissement Public Foncier : agir durablement pour le logement et le développement économique des collectivités. Il travaille dans une logique anti-spéculation. La revente des terrains acquis est réalisée au coût de « fabrication » sans frais financier et sans rémunération de l'EPFIF, aux aménageurs ou opérateurs désignés par la commune.

La convention élaborée par la commune et l'EPFIF sera validée par le

bureau de l'EPFIF et par le Conseil Municipal avant signature.

ADHESION AU CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT DE L'ESSONNE (CAUE) 2009

CAUE 91 : Association départementale, à laquelle adhère la commune depuis mars 2007, mise en place par le Conseil Général avec pour objectifs de développer l'information dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, de promouvoir et d'accompagner les politiques qualitatives de l'aménagement et du développement local et de participer à la solidarité entre collectivités territoriales

CREATION D'UN EMPLOI D'AGENT SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES ET SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE

Madame Laure ROUY, assistante à la maternelle, vient d'obtenir son concours d'agent spécialisé de 1^{ère} classe des écoles maternelles. Par conséquent, le poste d'adjoint technique occupé par cet agent doit être supprimé et il convient de créer un nouveau poste d'agent spécialisé de 1^{ère} classe des écoles maternelles.

REGIME INDEMNITAIRE 2009

Le Conseil Municipal, adopte, à l'unanimité le régime indemnitaire du personnel communal pour l'année 2009.

DANS LE DOMAINE SOCIAL

- **Télé assistance pour les seniors :** au 31 décembre 2008, 40 personnes bénéficient de ce service, 90 ont été abonnés, depuis sa création. Les frais d'installation sont pris en charge par le CCAS.
- Les Soiséens bénéficient de ***'Aide Personnalisée à l'Autonomie***
- ***Ouverture du centre de loisirs intercommunal de la Vallée de***

'Ecole prévu pour les vacances de Pâques 2009.

ENVIRONNEMENT-URBANISME DURABLE

- Réunion le 16 mars prochain pour la protection des bois contre les passages anarchiques des engins motorisés. Prise en charge d'une partie des barrières interdisant l'accès à ces engins (Quads, motos, etc...) par le PNR.
- Le Parc Naturel Régional du Gâtinais français : sensibilisation à l'urbanisme durable (cycle de 2 conférences les 5 et le 27 mars 2009, et un voyage d'études en Bretagne le 13 mars 2009-voir article dans le journal)

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DU VAL D'ECOLE

Samedi 21 mars 2009 à 9h30 : les sapeurs pompiers du centre d'incendie et de secours du Val d'Ecole présenteront leurs nouveaux équipements ; ils présenteront un bilan du regroupement des centres et de l'évolution de la brigade.

PERTE DE RECETTES POUR LE PROCHAIN BUDGET

Le fond départemental de péréquation de la taxe professionnelle n'a pas été versé à la commune en 2008 et ne le sera pas en 2009 (le budget de la commune enregistre donc une perte de recettes de 35 000€).

L'attribution de ce fond dépend du nombre de salariés d'ALTIS résidants dans notre commune (minimum 10 salariés) ; ce qui n'est plus le cas.

DIVERS

Monsieur BOULAT Jean et à titre posthume Madame BOULAT Mathilde, proclamés « Citoyens d'honneur » en remerciement de leur dévouement à la commune par délibération du Conseil Municipal.

Séance du 27 mars 2009

ADOPTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTIONS 2009 DU BUDGET COMMUNAL ET DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal que le compte administratif est un document budgétaire qui met en avant la qualité de la gestion communale.

En effet, l'examen du compte administratif est un moment privilégié pour le Conseil Municipal, pour apprécier d'une part, la qualité du budget primitif correspondant, et d'autre part la qualité de la gestion communale.

BUDGET DE LA COMMUNE

Pour l'exercice 2008 la Balance Générale s'établit comme suit :

INVESTISSEMENT

recettes	392 583
dépenses	395 996

FONCTIONNEMENT

recettes	900 367
dépenses	656 844

Soit un excédent comptable fin 2008 de 240 110 euros

BUDGET ASSAINISSEMENT

La balance de clôture des comptes s'établit comme suit à la fin de l'exercice 2008 :

INVESTISSEMENT

recettes	120 469
dépenses	41 794

EXPLOITATION

recettes	210 984
dépenses	43 556

Soit un excédent comptable fin 2008 de 246 103 euros

Adoption des comptes 2008, séparément de la Commune et de l'assainissement

Le Conseil Municipal, adopte les comptes administratifs 2008, à l'unanimité (le maire n'ayant pas pris part au vote).

Adoption des comptes de gestion 2008

Le Conseil Municipal, après s'être assuré que Madame le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2008, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'elle a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures, - déclare à l'unanimité que les comptes de gestion du budget principal et du budget assainissement dressés pour l'exercice 2008 par Madame le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

ADOPTION BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2009

Pour l'exercice 2009 la Balance Générale s'équilibre comme suit, en recettes et en dépenses :

INVESTISSEMENT	733 912.98
FONCTIONNEMENT	741 520.49

Soit un budget total de : 1 475 433,47

Ce qu'il faut noter en investissements :

- Achat du presbytère
- Achat de terrains (classés en Espaces Naturels Sensibles, terrain destiné à la construction de la maison d'aide à la personne)
- Enfouissement des containers à verres
- Achat d'un défibrillateur
- Et divers investissements, mairie, écoles, et services techniques

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES 2009

Compte tenu :

- Des pertes de recettes annoncées (35 000 € du fonds de péréquation de la taxe professionnelle et 45 000€ de la répartition de la taxe additionnelle aux droits de mutation)
- De l'équilibre de notre budget qui doit rester offensif et responsable,

Les taux ont été fixés pour 2009 :

- ⇒ taxe d'habitation : 5,65%
- ⇒ foncier : 6,56%
- ⇒ foncier non bâti : 40,91%
- ⇒ taxe professionnelle : 7,33%

Néanmoins, le produit attendu de cette variation des taux (hors modification des bases) ne dépassera pas 18 000€.

Il faut aussi noter que nos taux sont restés stables depuis 2004 et que les taux pratiqués par les communes voisines sont supérieurs.

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2009

Pour l'exercice 2009 la Balance Générale s'équilibre comme suit, en recettes et en dépenses :

INVESTISSEMENT	382 224.89
EXPLOITATION	214 461.70

Soit un budget total de 596 686,59

CONVENTION POUR L'APPLICATION DU DISPOSITIF DU PLAN DE RELANCE DE L'ECONOMIE RELATIF AU FCTVA

Monsieur le Maire rappelle que le dispositif du plan de relance de l'économie appliqué au fonds de compensation de la TVA permet de recevoir en 2009 des attributions du fonds au titre des dépenses réalisées en 2008. Pour ce faire, les bénéficiaires du fonds s'engagent, par convention avec le représentant de l'Etat, à accroître leurs dépenses d'investissement en 2009. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à conclure cette convention avec le représentant de l'Etat.

DIVERS

Monsieur le Maire informe au Conseil Municipal que le site WEB verra le jour d'ici quelques jours et rappelle son coût annuel pour la commune, à savoir, 150 euros.

INDEMNITE REPRESENTATIVE DE LOGEMENT DES INSTITUTEURS

Montant unitaire de la dotation spéciale instituteurs, fixé par le Comité Départemental des Finances Locales : Année 2008 : 2751€

Le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale a retenu, à l'unanimité de ses membres, de fixer l'indexation de l'IRL par rapport à l'indice de référence des loyers d'habitation de 2008, correspondant à une indemnité de base de 2786.96 € pour 2008.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer une participation communale mensuelle, par instituteur bénéficiant de la majoration de 25% (marié ou célibataire avec enfant à charge), d'un montant de 61,06 €.

FRAIS D'ÉCOLAGE 2009/2010

Augmentation de 5% des frais d'écolage pour les enfants de communes voisines, scolarisés à Soisy sur Ecole. La taxe d'écolage est fixée à :

- 552 €/ an/ enfant, en maternelle,
- 439€ pour un 2ème enfant, en maternelle,
- 355 € / an/ enfant, en élémentaire
- Pas de taxe d'écolage, sauf convention contraire avec les communes, pour les enfants gardés par des grands-parents habitant Soisy-sur-Ecole, ni pour les enfants du personnel enseignant habitant des communes extérieures.
- Les enfants de la Commune sont prioritaires

SIGNATURE COMPROMIS DE VENTE DU PRESBYTERE

Acquisition de cet édifice pittoresque dans l'intérêt d'y développer des activités culturelles.

Monsieur BEGUEC souligne que le Conseil Général peut subventionner à 80% un diagnostic architectural.

Montant fixé pour l'acquisition de cette propriété : 230 000€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la promesse de vente à l'étude de Maître BOUSSAINGAULT, notaire à Milly la Forêt.

SIGNATURE DU MARCHÉ ENTRETIEN DE VOIRIE ET TRAVAUX COURANTS SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire rappelle que la commune a fait appel à la Direction Territoriale d'Aménagement Sud (ex DDE-DDA) pour assurer la maîtrise d'œuvre de la consultation du marché d'entretien de voirie et travaux courants sur le territoire de la commune.

Sept dossiers de consultation ont été retirés au secrétariat de la Mairie et trois candidats ont répondu.

Le résultat est le suivant :
1-TPS, 2- SRT, 3- TPE

Monsieur le Maire est autorisé par le Conseil à signer le marché avec la société TPS, sise 36 rue de la Ferté Alais, 1840 SOISY SUR ECOLE.

SIGNATURE DU MARCHÉ FOURNITURES DE REPAS POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE

Un marché de prestations de services relatif à la fourniture de repas pour le restaurant scolaire a été lancé le 28 avril 2009.

Quatre dossiers ont été retirés au secrétariat de la Mairie et deux candidats ont répondu.

Le classement est le suivant : 1- Yvelines Restauration, 2- Avenance

Monsieur le Maire est autorisé à signer le marché avec la société Yvelines Restauration, sise 12 rue Clément Ader – ZI du Patis – 78120 RAMBOUILLET. Il prendra effet le mercredi 2 septembre 2009 et pourra être renouvelé deux fois.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'INTERVENTION FONCIERE AVEC L'EPFIF

Rappel : cet établissement public est habilité à procéder pour le compte des collectivités territoriales à toutes les acquisitions foncières et opérations immobilières et foncières de nature à faciliter l'aménagement au sens de l'article L.300-1 du code de l'urbanisme.

Le but et le devoir de la Commune :

- Permettre l'extension d'une entreprise locale et la création d'une zone d'activité qui générera, à terme, 15 à 20 emplois supplémentaires.
- Offrir des possibilités de logement diversifié, notamment pour les jeunes Soiséens, dans un souci d'optimisation de l'espace urbanisé et dans le respect des critères de développement durable.

VALIDATION DE L'OPERATION D'AMENAGEMENT DE SECURITE AUX ABORDS DE L'ECOLE ADOPTEE PAR LE CONSEIL GENERAL – RUE DE LA CROIX BUSSIERE et RUE DE MELUN

Approbation du projet d'implantation d'un dispositif de sécurité aux abords de l'école, après consultation des riverains – Rue de la Croix Bussière et rue de Melun. Le département est autorisé à intervenir sur le territoire communal. Monsieur le Maire remercie Monsieur BEGUEC et le Conseil Général pour l'aboutissement de ce dossier.

Montant des travaux financés par le Conseil Général : 125 000€.

DIVERS

- Exercice d'application du plan de mise en sécurité à l'école élémentaire organisé par les pompiers de Soisy sur Ecole. Dates et heures à préciser.
- Cambriolages et empoisonnements de chiens et chats en recrudescence, soyons très vigilants et informons la Mairie !
- Le prestataire pour la fourniture de l'eau potable change au 1er juillet 2009.
- Jeudi 11 juin 2009 : dernier ramassage des encombrants
- Nouveau prestataire pour le ramassage des ordures ménagères à partir de janvier 2010.
- Rentrée scolaire 2009/2010 : du changement pour le transport scolaire des élèves de Dannemois et Soisy sur Ecole vers le collège de Champcueil. Une information sera faite aux parents d'élèves.

Le Verger des Challois



Jacqueline LEGRAND
Producteur

Chemin pavé de Milly-la-Forêt
BEAUVAIS - RD 948
91750 - CHAMPCUEIL

Tél. : 01 64 98 01 96
Fax : 01 64 98 50 82

*Le Verger à votre
service*

Sur le marché de
Corbell-Essonnes
le mardi, vendredi et
dimanche

Sur le marché de
Milly-la-Forêt
le jeudi après midi
Au verger

Tous les jours sauf
mardi

L'hiver
de 10 h à 12h
et de 15h
à 18h30
l'été de 10h
à 12h00
et de 16h à 19h



Cueillette en libre-service

**de pommes
de fin août
à fin octobre**

Renseignez-vous
au magasin

**Nous produisons
au Verger des Fruits
et Légumes issus de
la culture raisonnée.**

Pour faire paraître
votre publicité
dans ce bulletin
prendre contact avec
la Mairie
de Soisy-sur-Ecole
01 64 98 00 01

**ENTREPRISE
TOUS
CORPS
D' ETAT**

MM. COLAVOLPE

18 bis, rue des Fourneaux 91840 SOISY-SUR-ECOLE
SARL AU CAPITAL DE 50 000 F - SIRET 380 879 999 00015 - RM 91 - APE 454M

ALPHABAIE
MIROITERIE

- VERANDA MENUISERIE ALUMINIUM ET PVC
- MIROITERIE VITRERIE REMPLACEMENT DE CASSE
- AGENCEMENT DE MAGASINS VOILETS ROULANTS
- RIDEAUX MÉTALLIQUES STORES DÉCORATIF

JEAN-PIERRE CHEVIN

ALPHABAIE chemin de la Genièvre 91840 Soisy s/ Ecole. Tél : 01 64 98 41 51 Fax : 01 64 98 09 61 alphabaie@wanadoo.fr
EURL au capital de 7025 € APE 454H Siret 442 999 660 00016

Netto
Hard Discount Alimentaire

**UN BESOIN = UN PRODUIT
DONC MOINS DE TENTATIONS**

OUVERTURE
Lundi à samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.
Fermé le dimanche

Z.A. du Chenêt (entre Milly et Maise)
91490 MILLY-LA-FORÊT) 01 64 98 48 48

BARTHEL
ETUDE - CONSEIL
RÉALISATION - ENTRETIEN

Entreprise **TOUT VOTRE JARDIN**

37, Grande Rue - 91840 Soisy-sur-Ecole
Tél. 01 64 98 40 82
Portable : 06 60 27 84 54



Directeur de publication : Henri Boulat

Comité de Rédaction : Philippe Berthon, Danièle Caillette, Christian Cartier, Sylvie Chappot, Gilbert Fischer, Cécile Guyot, Chantal Schiro, Maurice Lubczanski, avec la contribution extérieure de Madame Sassot, institutrice de CM2.

Impression LVRI – www.lvri.fr - Tirage : 900 exemplaires

© Reproduction interdite sauf autorisation



Travaux Publics de Soisy

Pour vos travaux de collectivités et particuliers de :

Terrassements, Voiries, Assainissement.

Location de matériel

36, rue de La Ferté Alais - 91840 Soisy-sur-Ecole

Tél. 01 64 98 03 83

e-mail : tpsoisy@wanadoo.fr

Verrerie d'Art de Soisy-sur-Ecole



Boules
d'escalier
Mangeoires
pour les
oiseaux
Bijoux irisés
chaînes argent
Et nombreuses
créations dans
nos collections

Visite libre

Le Moulin des Noues - BP2
91840 Soisy-sur-Ecole
Tél. 01 64 98 00 03

Nouveau site
internet :

www.verrerie-soisy.fr



Les Mousquetaires

Lundi

14 h 30 - 19 h 30

**OUVERTURE
SANS INTERRUPTION**

Mardi au samedi
8 h 30 - 19 h 30

Dimanche

9 h - 12 h 30

**ONCY-SUR-ÉCOLE
MILLY-LA-FORÊT**

**TOUS UNIS CONTRE
LA VIE CHÈRE**

NOUVEAUX SERVICES

VIDÉO
CLUB



DISTRI-
BUTEUR
DE
BILLETS

LIVRAISONS*
LOCATIONS*



Grande Rue - Direction Malesherbes

Tél. 01 64 98 73 32
ouvert le dimanche matin

